

BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2015



redefining / standards

MECENE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

33 rue Galilée 75116 Paris T +33 1 44 43 52 54
info@institut-bosphore.org • www.institut-bosphore.org

SOMMAIRE

ELYSEE	4
Extraits du discours du président de la République François Hollande au Parlement européen (réfugiés) – 7 octobre.....	4
Extraits de la déclaration conjointe du président de la République François Hollande avec la chancelière allemande Angela Merkel à l'issue du sommet Format Normandie (Syrie) – 2 octobre.....	4
Extraits de la conférence de presse du président de la République François Hollande au Maroc (réfugiés) – 19 septembre.....	4
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	5
Déplacement d'Annick Girardin, secrétaire d'État chargée du développement et de la Francophonie à l'occasion de la 12e conférence des Etats parties à Ankara – 20-21 octobre.....	5
Déplacement de Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, à Istanbul - 5-6 octobre.....	5
Déclaration conjointe de l'Allemagne, de l'Espagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Turquie et de l'Union européenne (Libye) – 6 octobre.....	5
Contexte régional (mise à jour le : 10 octobre 2015).....	6
Déclaration conjointe sur les actions militaires récentes de la Fédération de Russie (Syrie) – 2 octobre	6
ASSEMBLEE NATIONALE	7
Question de M. François Fillon (député les Républicains) sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne & Réponse du Premier ministre Manuel Valls – 20 octobre.....	7
Question de M. Jacques Bompard (député non inscrit) sur la « politique pro-djihadiste » de la Turquie – 7 juillet & Réponse de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international – 22 septembre	8
Extraits des séances et des réunions de commission sur la crise syrienne et les réfugiés.....	9
▪ Réunion conjointe de la Commission des affaires européennes avec la commission des Libertés civiles, Justice et Affaires intérieures du Parlement européen, sur les questions migratoires – 13 octobre	9
▪ Audition, conjointe avec la commission des Affaires étrangères, de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, sur les questions migratoires – 30 septembre	9
▪ Audition de M. Pascal Brice, directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) – 30 septembre.....	10
▪ Déclaration du Gouvernement sur l'accueil des réfugiés en France et en Europe et débat sur cette déclaration – 16 septembre	10
▪ Déclaration du Gouvernement sur l'engagement des forces aériennes au-dessus du territoire syrien et débat sur cette déclaration – 15 septembre.....	11
SENAT	12
Extraits de l'audition de M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes, sur les conclusions du Conseil européen des 15 et 16 octobre devant la Commission des affaires européennes – 21 octobre	12
Extraits du débat préalable à la réunion du Conseil européen des 15 et 16 octobre 2015 - 13 octobre.....	14
Extraits de l'audition de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur la Conférence internationale de Paris du 8 septembre 2015 sur les minorités persécutées au Moyen-Orient, devant la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces Armées	15
Question de M. Bruno Retailleau (Les Républicains) & Réponse du Premier Ministre Manuel Valls sur l'adhésion de la Turquie à l'UE – 21 octobre.....	15

DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES FRANÇAISES.....	17
Extraits de l'entretien de M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes, avec «LCP-Assemblée nationale» (négociations pour l'adhésion de la Turquie à l'UE) – 26 octobre	17
Article intitulé « Quand Erdogan humilie la France et ses valeurs: elle lui offre une tribune... » par Céline Pina, Conseillère régionale (PS) d'Ile-de-France, Membre suppléante du Conseil national, Suppléante du député du Val d'Oise, Huffington Post – 5 octobre.....	18
AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE	18
Ambassadeur désigné de France en Turquie, M. Charles FRIES	18
AMBASSADE DE TURQUIE EN FRANCE	19
Entretiens de SEM Hakkı Akil, Ambassadeur de Turquie en France	19
Entretien de M. Ali Onaner, Ministre-Conseiller sur France 24 – 9 octobre	20

ELYSEE

Extraits du discours du président de la République François Hollande au Parlement européen (réfugiés) – 7 octobre

« L'Europe, avec la Commission européenne, et je salue ici le Président Juncker, a mis sur pied un plan d'ensemble, pour soutenir l'Italie et la Grèce, qui sont en première ligne et qui ne peuvent pas être laissées seules dans leurs responsabilités. Pour aider les pays des Balkans qui vivent également des transits de population particulièrement difficiles à assumer. Pour engager une coopération plus étroite avec la Turquie. Et nous avons là des discussions qui se sont engagées et qui devront être conclues avec des règles claires, parce que c'est en Turquie que les réfugiés doivent, autant qu'il est possible, être accueillis. Mais la contrepartie c'est que nous puissions aider la Turquie si nous voulons qu'elle nous aide nous-mêmes et faire en sorte que ces réfugiés, qu'ils soient dans les camps ou qu'ils soient dans la population, puissent travailler, puissent nourrir leurs enfants, puissent avoir un avenir. Et si nous le faisons pas, alors ils viendront, inexorablement, ils viendront. »

Le discours intégral : [Cliquer ici](#)

Extraits de la déclaration conjointe du président de la République François Hollande avec la chancelière allemande Angela Merkel à l'issue du sommet Format Normandie (Syrie) – 2 octobre

« [La] solution politique, c'est de revenir à ce qu'on a appelé l'esprit de Genève, c'est-à-dire de mettre le régime, l'opposition, en capacité de former un Gouvernement de consensus et de considérer que l'avenir de la Syrie passe par le départ de Bachar EL-ASSAD. Cela est la solution politique à laquelle nous devons travailler. Travailler avec la Russie, travailler avec les Etats-Unis, travailler avec l'Iran, travailler avec la Turquie, travailler avec les Pays du Golfe, travailler avec tous les pays qui voudront, pays européens, participer à cette solution politique. Elle est indispensable. (...)

Le mouvement des réfugiés est déjà là depuis trois ans et nous avons suffisamment averti le monde entier qu'à un moment ou un autre, les personnes qui sont dans les camps, si elles ne sont pas nourries, si leurs enfants ne sont pas éduqués, s'il n'y a pas de travail, à un moment ou un autre, franchiraient les obstacles et notamment la Méditerranée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'Europe a pris les décisions notamment d'aider la Turquie, d'aider les pays qui accueillent des réfugiés.»

Le texte intégral : [Cliquer ici](#)

Extraits de la conférence de presse du président de la République François Hollande au Maroc (réfugiés) – 19 septembre

« La deuxième volonté de la France est que nous puissions aider les pays qui aujourd'hui accueillent des réfugiés et qui n'en peuvent plus. Il faudra donc consacrer beaucoup plus de ressources au Haut-Commissariat aux Réfugiés et à l'aide directe à ces pays - Jordanie, Liban, Turquie. Nous savons que beaucoup de départs se font de la Turquie : il s'agit de familles, il s'agit aussi de personnes qui étaient en Turquie parfois depuis plusieurs mois et qui, ne pouvant plus y travailler cherchent leur salut en Europe. Nous devons, avec la Turquie, même dans cette période où il y a des échéances électorales, faire en sorte que la Turquie puisse retenir, garder ses réfugiés mais nous devons aussi soutenir la Turquie. L'Europe doit être aux côtés de la Turquie pour assurer cette charge. Sinon l'Europe sera confrontée à d'autres mouvements de population. »

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Déplacement d'Annick Girardin, secrétaire d'État chargée du développement et de la Francophonie à l'occasion de la 12e conférence des États parties à Ankara – 20-21 octobre

« Annick Girardin, secrétaire d'État chargée du développement et de la Francophonie, [s'est rendu] les 20 et 21 octobre à Ankara pour participer à la 12e conférence des États parties de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

La secrétaire d'État [a souligné] l'importance de la prévention à travers des systèmes d'alerte adaptés à la lutte contre la sécheresse et plaidera en faveur des énergies renouvelables dans les zones menacées par la déforestation.

Elle [a participé] à une table-ronde sur la gestion durable des terres et [rencontré] les ONG internationales actives en matière de désertification. A cette occasion, elle [a eu] plusieurs entretiens, tant avec les autorités turques (Mustafa Öztürk, sous-secrétaire d'État au ministère de l'environnement, et Murtaza Yetis, conseiller du Premier ministre pour les affaires syriennes, les réfugiés et l'aide humanitaire) qu'avec des représentants des organisations apportant leur aide aux réfugiés syriens en Turquie (HCR, UNICEF, PAM, organisation internationale pour les migrations).

Annick Girardin [a rendu] hommage place de la Démocratie aux victimes de l'attentat perpétré le 10 octobre dernier à Ankara. »

Déplacement de Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, à Istanbul - 5-6 octobre

« A l'occasion de la réunion ministérielle du G20 "Commerce", Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, était à Istanbul les 5 et 6 octobre 2015. Cette réunion a eu pour objet de coordonner les positions des pays du G20, en vue de la dixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui se tiendra à Nairobi du 15 au 18 décembre. Elle a permis des échanges sur la place des pays les moins avancés dans le commerce international ainsi que celle des petites et moyennes entreprises dans les évolutions des échanges mondiaux.

A cette occasion, Matthias Fekl a présidé une table-ronde avec les importateurs turcs de produits agricoles et les directeurs de filiales d'établissements français producteurs de produits animaux dans le cadre du volet export du plan de soutien à l'élevage du 22 juillet 2015. Il a inauguré également le « Club santé », qui regroupe les professionnels français du secteur de la santé en Turquie.

Il a rencontré enfin la communauté française d'Istanbul à l'occasion de la cérémonie de remise du grand prix "volontaires internationaux en entreprises" 2015 en Turquie. »

Déclaration conjointe de l'Allemagne, de l'Espagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Turquie et de l'Union européenne (Libye) – 6 octobre

« Les ambassadeurs et envoyés spéciaux des pays énumérés ci-dessous rappellent la réunion de haut niveau qui s'est tenue à New York le 2 octobre 2015 au cours de laquelle la communauté internationale a exprimé son soutien fort et unanime en faveur de l'accord politique visant à établir un gouvernement d'unité nationale en Libye.

Ils soulignent que seule l'adoption de cet accord avant le 20 octobre permettra d'apporter la paix, la sécurité et la stabilité en Libye, conférant également légitimité aux institutions du futur État libyen. Toute initiative mettant en péril cet accord serait malvenue.

Les ambassadeurs et envoyés spéciaux appellent toutes les parties au dialogue à prendre de toute urgence les mesures nécessaires pour mener à bien les consultations concernant la liste des membres du Conseil présidentiel et conclure ainsi au plus vite l'accord politique.

- Les ambassadeurs et envoyés spéciaux de l'Allemagne, de l'Espagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Turquie et de l'Union européenne. »

Contexte régional (mise à jour le : 10 octobre 2015)

« Les déplacements des ressortissants français en Turquie ne sont pas déconseillés par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, sous réserve d'une vigilance renforcée et d'un strict respect des consignes de sécurité figurant sur le site des "Conseils aux voyageurs".

En raison du contexte régional (risque d'attentats terroristes en raison de la proximité géographique avec les conflits syrien et irakien) et de la reprise des combats entre le PKK et les forces de sécurité turques dans l'est du pays, il est vivement conseillé aux Français se rendant ou séjournant en Turquie de faire preuve de prudence dans leurs déplacements et de se tenir à l'écart des postes de police et de gendarmerie ainsi que des bâtiments officiels qui constituent des cibles privilégiées. Il est également recommandé d'éviter les réunions et attroupements à caractère politique qui peuvent être la cible d'attaques, comme en témoigne l'attentat ayant frappé une manifestation aux abords de la gare d'Ankara le 10 octobre 2015.

Les emprises diplomatiques et consulaires peuvent également être prises pour cible, comme en atteste l'attaque par deux individus armés, le 10 août, contre le Consulat général des États-Unis à Istanbul. Il est vivement conseillé de faire preuve de prudence même dans les quartiers touristiques et aux abords des emprises diplomatiques ou consulaires.

Les abords immédiats des frontières avec la Syrie et l'Irak ainsi que tout le département du Hatay sont formellement déconseillés (cf. carte de la rubrique « Sécurité » de la présente fiche). Un attentat commis le 20 juillet 2015 à Suruç, à quelques kilomètres de la frontière avec la Syrie, a causé la mort de 32 personnes, et fait plus d'une centaine de blessés.

Les départements du Sud-est du pays sont déconseillés sauf raison impérative à cause des affrontements entre les forces de sécurité turques et les militants du PKK, qui peuvent causer des dommages collatéraux.

Aucun civil n'est, pour le moment, autorisé par les autorités turques à pénétrer dans les régions des monts Ararat et Tendürek, déclarées « zones provisoires de sécurité militaire », à la frontière turco-iranienne. »

Déclaration conjointe sur les actions militaires récentes de la Fédération de Russie (Syrie) – 2 octobre

« Nous, gouvernements de France, d'Allemagne, du Qatar, d'Arabie saoudite, de Turquie, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique faisons la déclaration suivante à la suite des récentes offensives militaires de la Fédération de Russie en Syrie :

Nous exprimons notre vive inquiétude devant le renforcement de l'engagement militaire russe en Syrie et, en particulier les frappes de l'armée de l'air russe sur Hama et Homs hier qui ont tué des civils et ne visaient pas Daech.

Ces opérations militaires constituent une nouvelle escalade et ne feront qu'attiser l'extrémisme et la radicalisation.

Nous demandons instamment à la Fédération de Russie de mettre immédiatement fin à ses attaques contre l'opposition et la population civile syriennes et de concentrer ses efforts sur le combat contre Daech. »

ASSEMBLEE NATIONALE

Question de M. François Fillon (député les Républicains) sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne & Réponse du Premier ministre Manuel Valls – 20 octobre

« **M. François Fillon** [Les Républicains]. (...) la Chancelière allemande, à l'occasion d'un déplacement à Istanbul, a proposé au Président Erdogan d'accélérer le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne en échange d'une meilleure coopération sur la question des réfugiés syriens.

Monsieur le Premier ministre, le gouvernement français soutient-il cette initiative ? Mme Merkel parlait-elle au nom de l'Union européenne ? Si ce n'est pas le cas, le gouvernement français a-t-il demandé des explications à la Chancelière allemande ? (...) Mme Merkel ne peut pas, après avoir grand ouvert aux réfugiés les portes de l'Allemagne, et donc de l'Europe, sans la moindre concertation avec ses partenaires, tenter de rattraper cette erreur en proposant un marchandage sur une adhésion de la Turquie à l'Union européenne qui n'est ni possible, ni souhaitable. (...)

Depuis 2005, grâce notamment à l'initiative du Président Chirac, un référendum est nécessaire en France pour valider toute adhésion nouvelle. Chacun sait donc que le moment venu, la France opposera son veto à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. (...) Dans ces conditions, je considère qu'il est dangereux de laisser ce marchandage se perpétuer. La Turquie est un grand pays, un pays avec lequel l'Europe doit compter. Mais je pense que ce n'est pas rendre service à la Turquie, ni à l'Europe d'ailleurs, que de lui mentir sur son avenir. (...)

Monsieur le Premier ministre, c'est une question essentielle qui concerne l'avenir du continent européen et de la civilisation européenne : je vous demande de clarifier devant l'Assemblée nationale la position de la France. (...)

M. Manuel Valls, Premier ministre. (...) C'est une question lourde, disais-je, et je vais y répondre précisément. La Turquie, vous l'avez dit, est un grand pays et un partenaire stratégique de la France et de l'Union européenne, notre allié au sein de l'OTAN depuis 1952 et engagé depuis plusieurs années dans un processus de rapprochement avec l'Union européenne. La Turquie se trouve au cœur d'enjeux stratégiques majeurs, notamment s'agissant du conflit syrien. Elle est soumise à d'importantes pressions, qu'il s'agisse du flux de réfugiés – elle accueille aujourd'hui sur son territoire plus de 2,2 millions de personnes – ou du terrorisme – comme le drame d'Ankara l'a rappelé il y a quelques jours. La Turquie doit par ailleurs clarifier ses objectifs par rapport à ce qui se passe en Syrie. (...)

Le contexte politique en Turquie est sensible à l'approche des élections législatives du 1er novembre, et personne ici ne méconnaît la situation actuelle et les débats qui ont lieu au sein de la société turque. Notre intérêt commun est de poursuivre le dialogue engagé depuis plusieurs années et de la soutenir dans l'effort qu'elle fournit aujourd'hui pour l'accueil des réfugiés syriens. Car si nous ne la soutenons pas, ainsi que d'autres pays que je ne veux pas oublier – le Liban et la Jordanie –, nous savons que la crise des réfugiés que nous connaissons en Europe sera encore plus dramatique et plus grave. C'est pourquoi le Conseil européen du 15 octobre a décidé la mise en place d'un plan d'action entre l'Union européenne et la Turquie afin d'approfondir notre coopération. Il s'agit de garantir des conditions de vie dignes et humaines aux réfugiés accueillis sur le sol turc, de lutter contre les réseaux de passeurs et de renforcer le contrôle des frontières extérieures. De son côté, l'Union européenne apportera également un soutien financier accru à la Turquie pour l'aide humanitaire et sous forme de fonds qui permettront de développer l'hébergement, l'insertion professionnelle et la formation des réfugiés. Cette aide est également nécessaire au Liban et en Jordanie.

Vous l'avez dit, la Turquie est un grand pays, et nous savons que quand il faut chercher une solution pour la Syrie, nous avons besoin, comme vous le rappelez souvent, de discuter avec toutes les grandes puissances,

notamment avec les pays voisins de la Syrie, ce qui est son cas. (...) L'engagement de l'Europe est à cet égard indispensable. Il ne modifie cependant pas notre position vis-à-vis de la Turquie pour avancer dans la libéralisation des visas et dans le processus de négociation de l'adhésion. En tant que pays candidat, la Turquie est engagée dans une négociation selon des règles qu'elle a elle-même acceptées. Nous souhaitons que les pourparlers avancent dans les domaines où elle est prête.

Depuis 2005, quatorze chapitres sur trente-cinq ont été ouverts, et un a été fermé. Même si ce n'était pas votre question, je rappelle que onze des chapitres ouverts l'ont été sous la présidence de Nicolas Sarkozy, quand vous étiez Premier ministre, et un seul l'a été depuis l'arrivée de François Hollande à la Présidence de la République. Le Chef de l'État l'a rappelé : l'issue de ces négociations est incertaine, la question de l'adhésion turque reste une perspective de long terme qui devra, le moment venu, être approuvée par le peuple français. Il ne peut donc y avoir aucun marchandage, aucun chantage, mais il y a nécessité d'apporter une aide à ce pays. (...)

Enfin, et je vous réponds encore très directement, monsieur Fillon, monsieur le Premier ministre : l'Allemagne est soumise à un défi considérable, c'est en grande partie – mais pas seulement – son choix ; la France est solidaire dans de tels moments. Nous n'avons pas la même approche, ne proposons pas les mêmes réponses, n'ayant pas par ailleurs le même afflux de réfugiés. Mais devant cette assemblée, et parce que c'est une constante de la politique française, j'affirme que pour avancer en Europe, y compris pour apporter une réponse au problème que vous avez soulevé, mais aussi au défi des réfugiés, et bien sûr aux autres défis que connaît l'Europe, la solidarité et le lien avec l'Allemagne sont indispensables. (...)

Je ne participerai pas pour ma part, alors que Mme Merkel appartient à la même formation politique que vous au niveau européen, le PPE (...), à une mise en cause de ce pays, pour des raisons qui dépassent peut-être ce qui se passe dans cet hémicycle. C'est une constante importante.

J'ai rappelé quelle était la position de la France par rapport à la Turquie et à son adhésion. Quant au lien et à la solidarité avec l'Allemagne, nous les revendiquons. C'est une constante. Nous n'en changerons pas au gré des campagnes électorales ! »

Le compte rendu de la séance : [Cliquer ici](#)

Question de M. Jacques Bompard (député non inscrit) sur la « politique pro-djihadiste » de la Turquie – 7 juillet & Réponse de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international – 22 septembre

Q : M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la « politique pro-djihadiste » de la Turquie. Ce pays membre de l'OTAN, candidate à l'intégration au sein de l'Union européenne avec le soutien de l'ensemble du « prêt à penser » français apporte son soutien constant aux rebelles islamistes de Syrie et d'Irak dont ceux de l'État Islamique. Le quotidien turc Cumhuriyet vient de confirmer cet état de fait en publiant des photos d'un convoi humanitaire turc intercepté à la frontière syrienne : sous les médicaments et les pansements les gendarmes ont trouvé un millier d'obus de mortier, 80 000 cartouches, des centaines de lance grenades pour les rebelles syriens tout cela sous la protection de l'organisation du renseignement turc. De plus l'État Islamique vend jusqu'à 3 millions de dollars par jour de pétrole à la Turquie. Tout cela sape les efforts de la coalition en Irak. Ne pas vouloir voir la vérité assure l'inefficacité. Il lui demande quand obligera-t-on la Turquie soit à soutenir ses alliés de l'OTAN, soit au moins à une stricte neutralité sans soutien aux terroristes.

R : « La Turquie est un pays allié, membre de l'OTAN et avec lequel la France entretient une coopération suivie et étroite. Au niveau sécuritaire, nous travaillons de concert avec les autorités turques pour lutter contre les filières de combattants radicaux, notamment français, qui transitent par le territoire turc pour aller en Syrie. C'est une coopération qui a fait ses preuves et qui est appelée à se renforcer. S'agissant de Daech, le gouvernement turc a pris de nouvelles mesures après l'attentat qui s'est produit à Suroç, le 20 juillet dernier. Dans ce contexte, la France est déterminée à poursuivre le dialogue et la concertation avec la Turquie sur le plan sécuritaire. Seule une action durable et déterminée de tous les acteurs, dans le cadre

d'une stratégie globale, qui prenne également en compte la nécessité de promouvoir une transition politique en Syrie, permettra de lutter efficacement contre Daech et la menace qu'il représente. »

Le compte rendu intégral : [Cliquer ici](#)

Extraits des séances et des réunions de commission sur la crise syrienne et les réfugiés

Réunion conjointe de la Commission des affaires européennes avec la commission des Libertés civiles, Justice et Affaires intérieures du Parlement européen, sur les questions migratoires – 13 octobre

« **Mme Anna Maria Corazza Bildt, Groupe du Parti populaire européen.** Comment accueillir avec humanité les réfugiés qui arrivent à nos portes ? Cette question est au premier rang des préoccupations du groupe PPE. (...) J'ai guidé la délégation de la commission LIBE qui s'est rendue à Lampedusa et auprès des missions Triton et Mare sicuro en Méditerranée, et je reviens de Bodrum, en Turquie, là d'où, chaque nuit, des milliers de personnes risquent leur vie pour parvenir sur nos côtes. Ces opérations sont efficaces mais insuffisantes et elles doivent être renforcées, surtout en Méditerranée orientale. (...) »

Êtes-vous d'accord avec notre ligne, qui est de passer d'un système volontaire d'accueil des réfugiés à un système obligatoire de quotas ? Le nombre de 160 000 migrants sur lequel l'accord s'est fait n'est pas suffisant. Il faut aussi mettre en œuvre le plan d'action que nous venons de lancer avec la Turquie, et soutenir davantage les efforts de ce pays en faveur des 2 millions de personnes actuellement réfugiées sur son territoire. (...) »

M. Michel Piron [UDI]. (...) Quelle évolution envisager dans les relations jusqu'alors ambiguës avec la Turquie mais aussi avec le Liban et la Jordanie ? (...) »

M. Agustín Díaz de Mera García Consuegra, Groupe du Parti populaire européen. (...) La guerre en Syrie a créé 4 millions de réfugiés ; s'y ajoutent ceux qui ont fui vers la Turquie, la Jordanie et le Liban, si bien que les personnes déplacées sont, en tout, 7 millions. Elles continuent d'arriver en Europe. Cet exode forcé s'explique bien sûr par la guerre, mais il y a aussi des gens qui achètent de faux passeports syriens en Turquie, et des passeurs et des taxis qui s'enrichissent avec ce commerce de la mort. Ceux dont on parle sont la plupart du temps des réfugiés mais, dans le nombre, il y a aussi des opportunistes et des délinquants. (...) Le temps me manque pour traiter du rôle de la Turquie et de la Russie dans cette crise ; nous y reviendrons à une autre occasion. »

Audition, conjointe avec la commission des Affaires étrangères, de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, sur les questions migratoires – 30 septembre

« **Élisabeth Guigou [SRC, présidente de la commission].** (...) Pouvez-vous nous éclairer sur le travail que vous avez conduit avec un certain nombre de pays extérieurs à l'Union européenne, notamment avec la Turquie et avec la Tunisie ? (...) »

Michel Piron [UDI]. (...) Ainsi que vous l'avez indiqué, l'Union européenne apporte une aide importante aux pays les plus touchés, notamment aux pays voisins, la Jordanie, le Liban et la Turquie. Quel est votre sentiment à propos de la politique turque sur ces questions ? Elle semble quelque peu ambiguë. (...) »

Pierre Lellouche [les Républicains] (...) La réalité, c'est que vous ne contrôlez rien, parce que les événements autour de nous ne sont pas contrôlés. Il suffit de voir le désordre diplomatique autour de la Syrie pour le comprendre. Quant à la fragilité des camps de réfugiés au Liban évoquée par M. Hamon, je la confirme. C'est d'ailleurs exactement la même chose en Turquie, où je me suis rendu ces derniers jours. (...) »

J'en viens à mes interrogations. Toutes sortes de chiffres circulent : vous avez annoncé 600 000 migrants, l'Allemagne 800 000, d'autres organisations avancent le chiffre de 1 million. Ce que l'on sait, c'est que ces chiffres sont évolutifs. Ainsi que l'a expliqué M. Hamon, le père de famille qui est sous la tente depuis je ne sais combien de temps au Liban ou en Turquie, et qui entend dire que l'Europe est ouverte, va vouloir passer en Europe. Il y a en ce moment près d'Edirne, à la frontière entre la Turquie et la Grèce, des masses de gens qui veulent entrer en Europe.(...)

Nous n'avons toujours pas de contrôles sérieux aux frontières extérieures de l'Union européenne. Si vous voulez envoyer un signal pour stopper les flux et sauver Schengen, il faut mettre en place d'urgence de tels contrôles, tant en Méditerranée et sur les frontières maritimes grecques que sur la frontière terrestre avec la Turquie. Or je ne vois pas le début d'une politique sérieuse en la matière. Où sont les forces ? Où sont les moyens ? Où sont les accords qui permettraient de les déployer ? (...)

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur (...) Madame la présidente Élisabeth Guigou, nous devons réfléchir ensemble à la manière de travailler avec la Turquie sur le sort des quelque 2 millions de réfugiés qui se trouvent sur son territoire. Ces réfugiés viennent de pays en guerre, et la Turquie les a accueillis jusqu'à présent aux meilleurs standards, ainsi que l'a reconnu le HCR. Notre préoccupation, c'est de travailler résolument avec la Turquie et d'augmenter de façon très significative les moyens du HCR. Sur l'abondement de 4 milliards décidé par l'Union européenne, 1,7 milliard sera consacré à l'accompagnement des efforts dans les camps de réfugiés. Il est très important de le faire. (...) »

Le compte rendu intégral: [cliquer ici](#)

Audition de M. Pascal Brice, directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) – 30 septembre

« **M. Jean Glavany [SRC].** (...) Concernant les camps de réfugiés du HCR que vous avez visités en Jordanie, au Liban et en Turquie, est-il exact qu'une partie non négligeable des flux supplémentaires constatés en Allemagne et dans le reste de l'Europe proviennent de ces camps, où les conditions de vie se seraient dégradées du fait d'un tarissement des crédits européens et des Nations unies ? (...) »

Pascal Brice. (...) S'agissant, (...) des missions menées par l'OFPRA au Proche-Orient, vous connaissez bien les mécanismes de réinstallation qui sont à l'œuvre de longue date en lien avec le HCR. Il s'agit de renforcer la capacité du Liban, de la Jordanie, de l'Égypte et de la Turquie à accueillir des réfugiés dans les camps ainsi que celle des Européens, des Américains et des Canadiens à accueillir des personnes présentant la particularité d'être en grande fragilité. Cela présente un double avantage : cela évite de terribles parcours à ces personnes très fragiles d'autant plus que certains enfants ont des problèmes de santé qui ne peuvent pas être traités sur place ; d'autre part, cela permet des contrôles précis de la part des autorités françaises qui procèdent à l'instruction sur place. (...)

Le compte rendu de la séance : [Cliquez ici](#)

Déclaration du Gouvernement sur l'accueil des réfugiés en France et en Europe et débat sur cette déclaration – 16 septembre

« **M. Manuel Valls, Premier ministre.** (...) Depuis le début de l'année, alors que les entrées par la voie italienne, principalement en provenance de la Libye, diminuent légèrement, deux routes nouvelles, massivement empruntées, viennent s'ajouter : l'une en provenance des Balkans, avec un volume multiplié par quinze ; l'autre en provenance de la Turquie, empruntée par des Syriens, des Irakiens et des Afghans. À compter de la mi-juillet, ce dernier flux s'est brutalement intensifié ; il a été multiplié par dix par rapport à 2014. En tout, on compte ainsi 230 000 entrées depuis janvier. (...) »

nous devons coopérer plus étroitement avec les pays de transit et d'origine des migrants en fournissant notamment une aide humanitaire massive aux pays qui consentent des efforts considérables pour accueillir

des camps de réfugiés. Il y a, vous le savez et nous l'avons rappelé hier, quatre millions de réfugiés en Turquie, en Jordanie et au Liban ainsi que des centaines de milliers dans la corne de l'Afrique. (...)

Valérie Pécresse [Les Républicains] (...) C'est en faisant de la guerre contre Daech la grande cause de toutes les grandes nations, y compris l'Iran et la Russie, y compris la Turquie et les pays du Golfe, que nous apporterons la solution à cet exode. Seul le retour de la paix en Syrie et en Irak permettra de tarir le flux des réfugiés. (...)

Mme Elisabeth Guigou [Socialiste, républicain et citoyen], présidente de la commission des affaires étrangères: (...) Il convient aussi naturellement d'agir hors des frontières de l'Union pour aider le Liban, la Jordanie, la Turquie, pour demander aux pays du Golfe d'accueillir eux aussi des réfugiés et pas simplement de payer pour leur accueil, pour travailler en faveur de la paix. (...)

M. Manuel Valls. (...) Qui peut aider la Turquie, si ce n'est l'Europe ? Qui peut aider le Haut Conseil aux réfugiés, en dehors de la communauté internationale et des Nations unies, si ce n'est l'Europe ? Qui peut, aujourd'hui, intervenir sur nos frontières extérieures ? C'est évidemment l'Europe, qui devra, naturellement, tenir compte de la situation. (...) »

Le compte rendu intégral de la séance: [cliquer ici](#)

Déclaration du Gouvernement sur l'engagement des forces aériennes au-dessus du territoire syrien et débat sur cette déclaration – 15 septembre

« **M. Manuel Valls, Premier ministre.** (...) Quatre millions de Syriens se sont réfugiés dans les camps du Liban, de Jordanie et de Turquie. Ils ont souvent un seul espoir : atteindre l'Europe pour y trouver l'asile. La crise des réfugiés est la conséquence directe et immédiate du chaos syrien. Nous y consacrerons, ici même, le débat de demain. (...) »

Parler à tous, c'est d'abord parler aux pays arabes sunnites : Égypte, Jordanie, bien sûr, Arabie saoudite, pays du Golfe. C'est parler aussi à la Turquie, qui a besoin de l'Union européenne, et dont nous avons besoin. Elle doit toutefois préciser davantage ses objectifs. (...)

Mme Elisabeth Guigou [Socialiste, républicain et citoyen], présidente de la commission des affaires étrangères. (...) Pour construire cette transition politique, ce qui risque d'être long et difficile, il n'y a d'autre chemin que le dialogue avec la Russie et l'ensemble des pays de la région, y compris, bien sûr, l'Iran, les pays du Golfe et la Turquie. (...)

Notre devoir de solidarité doit aussi s'exercer envers les pays proches de la Syrie, en particulier le Liban, la Jordanie, la Turquie, l'Égypte et l'Irak. Ces pays font un effort considérable pour protéger, héberger et prendre en charge la très grande majorité des réfugiés – au Liban, ceux-ci représentent un quart de la population – et nous devons les aider davantage. (...)

M. Manuel Valls, Premier ministre. (...) *[en réponse à M. Philippe Folliot]*, je ne partage pas votre point de vue s'agissant de l'intervention au sol. Oui si elle est le fruit d'une coalition des pays de la région (...) avec notre soutien, mais sans notre participation sur le terrain. (...)

Madame Guigou, merci pour votre analyse de la situation. Vous avez raison quant au devoir de solidarité des États du Golfe à l'égard des réfugiés syriens. Je salue également la justesse de vos propos sur les besoins éducatifs et sanitaires dans les camps de réfugiés. Nous avons d'ailleurs annoncé la semaine dernière une contribution française de 25 millions d'euros supplémentaires pour venir en aide aux réfugiés de Jordanie, du Liban et de Turquie. (...).»

Le compte rendu intégral de la séance : [Cliquez ici](#)

Extraits de l'audition de M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes, sur les conclusions du Conseil européen des 15 et 16 octobre devant la Commission des affaires européennes – 21 octobre

« **M. Jean Bizet [les Républicains], président.** (...) La crise migratoire a occupé l'essentiel de cette réunion. Nous avons lu avec attention le texte des conclusions. La coopération avec les pays tiers pour endiguer les flux y occupe une place importante. Vous nous donnerez en particulier des précisions sur le rôle de la Turquie. Il est question de libéralisation du régime des visas, de soutien politique et financier, ainsi que de relance du processus d'adhésion - certains vont jusqu'à évoquer une forme de chantage. Qu'en est-il exactement ? (...)

M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes. (...) Pour que le système de l'asile demeure soutenable, les décisions annoncées doivent s'appliquer : le contrôle aux frontières, et la mise en place de centres d'enregistrement et d'accueil dans les pays de première arrivée, l'Italie et la Grèce, où seront distingués ceux qui relèvent de la protection internationale et les autres ; la lutte contre l'immigration illégale et les passeurs, via l'opération Sophia, qui a reçu l'aval du conseil de sécurité de l'ONU ; les accords de réadmission, et leur indispensable corollaire, l'aide au développement ; a coopération, enfin, avec les pays tiers de transit comme la Turquie, le Liban, la Jordanie, pays qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés - d'où la nécessité d'assortir de décisions financières les négociations engagées avec la Turquie pour l'aider à accueillir les réfugiés qui se trouvent sur son territoire et lutter contre l'immigration illégale par la route des Balkans, dont je rappelle qu'elle débute par le passage, par mer, de la Turquie à la Grèce ; sans oublier qu'il est aussi d'autres routes, liées à l'effondrement de l'État en Libye. (...)

J'en viens à la coopération avec les pays tiers. Le Conseil est entré dans le détail du plan d'action discuté lors de la visite à Bruxelles de M. Erdogan, après celle du vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, en Turquie. Ce plan, qui comporte un important volet financier et de soutien opérationnel, poursuit deux objectifs. Aider la Turquie, en premier lieu, à mieux accueillir les réfugiés syriens, au nombre de deux millions sur son sol, répartis pour partie dans des camps et pour partie dans des villages ou dans les banlieues des grandes villes. L'exode massif auquel on a assisté cet été est largement dû, en effet, à la dégradation de la situation dans les camps, du fait du manque de moyens du HCR et du Programme alimentaire mondial, même si la modification intervenue dans la législation turque, qui a pour effet d'interdire désormais aux réfugiés syriens de travailler, a pu aussi jouer un rôle. Tout l'enjeu est bien d'aider la Turquie à accueillir ces réfugiés, afin d'éviter qu'ils n'aient d'autre alternative que se tourner vers l'Europe.

Il s'agit, en second lieu, d'assurer un vrai contrôle aux frontières, de lutter contre les passeurs et de procéder à des réadmissions. Les réfugiés sont majoritairement syriens, mais ils ne le sont pas tous. Car d'autres empruntent la route ainsi ouverte. La Turquie doit contribuer à sécuriser sa frontière avec la Grèce. C'est dans ce cadre qu'elle a présenté les demandes que vous rappeliez tout à l'heure : libéralisation des visas de court séjour, réouverture de chapitres de négociation dans le processus d'adhésion, inscription sur la liste des pays d'origine sûre - la demande d'une zone d'exclusion aérienne au nord de la Syrie, outre qu'elle ne recevait pas d'appui, étant tombée de fait, compte tenu de l'intervention russe.

Sur la libéralisation des visas de court séjour, le Conseil européen avait adopté, en novembre 2012, une feuille de route qui comporte 72 critères à remplir dans quatre domaines principaux : sécurité des documents, migrations et gestion des frontières, ordre public et sécurité, droits fondamentaux. Est aussi prévu l'alignement progressif sur les règles européennes en matière de politique des visas. Il est également demandé à la Turquie le respect de l'accord de réadmission de décembre 2013, qui conduira chaque partie à réadmettre ses ressortissants entrés illégalement sur le territoire de l'autre partie et, à compter d'octobre 2017, toute personne passée illégalement de l'un à l'autre territoire. Le Président de la République estime normal de répondre à cette demande de la Turquie sur les visas, mais sous condition que

la Turquie progresse dans ses engagements sur le contrôle aux frontières et en précisant bien que cette facilitation ne saurait en aucun cas s'apparenter à une ouverture sans contrôle.

J'en arrive à l'ouverture de nouveaux chapitres dans les négociations d'adhésion. Vous savez que la Turquie s'est vu accorder le statut de candidat en 1999, et que 14 chapitres de négociation sur 35 ont été ouverts à partir de 2005, dont un seul depuis 2012. La discussion porte ici sur trois chapitres : le chapitre 17, relatif à la politique économique et monétaire, et les chapitres 23 et 24, qui touchent à la justice, à la sécurité, aux droits de l'Homme et à l'État de droit. Étant entendu que le déblocage de ces chapitres ne préjugera en rien de l'issue du processus. La France a toujours dit que si la question était posée d'une adhésion de la Turquie, elle serait soumise à referendum, comme le prévoit la Constitution. Quant aux positions des autres États membres, les uns favorables, les autres défavorables à l'adhésion, elles sont connues. Cependant il n'est ici question de rien d'autre que de poursuivre le processus de discussion et de rapprochement avec la Turquie sur ces volets. Je rappelle que la Turquie est déjà entrée dans une multitude d'accords de partenariat avec l'Union européenne, dont un accord d'union douanière. Nous sommes favorables à un rapprochement avec un pays qui est un partenaire incontournable dans la région, non seulement dans cette crise des réfugiés mais en matière stratégique, comme en témoigne la crise syrienne, mais cela ne préjuge nullement de l'adhésion. Vous avez fait état, monsieur le président, du fait que certains voyaient là un « chantage ». Je crois plutôt que la Turquie demande à être davantage traitée comme un partenaire, un acteur régional important, un interlocuteur dans la résolution des crises. Mais cela ne réouvre pas une question qui n'est pas posée aujourd'hui. (...)

M. André Gattolin [Groupe écologiste] (...) N'est-on pas entré, à rebours du processus d'intégration européenne, dans une « schengenisation » de la Turquie ? Ce qu'on lui demande avec les accords de réadmission, la politique de contrôle aux frontières, ne revient-il pas à cela ? Mais il n'est peut-être pas illogique de lui demander de progresser dans cette voie avant de travailler aux autres conditions d'entrée dans l'Union européenne.

M. Alain Richard [Groupe socialiste] Je suis toujours soucieux des ricochets de politique intérieure de nos propos. J'ai bien compris, en effet, que le thème du dialogue avec la Turquie donnait lieu à des prises de position qui ne concernent pas que la politique européenne. On peut toujours se répandre en propos désabusés, mais il reste qu'une discussion est engagée avec la Turquie, qui assume une responsabilité de pays de premier accueil - 2 millions de migrants : quand on voit les débats infinis auxquels donnent lieu les 25 000 relocalisations prévues pour la France, on mesure la charge.

Les autorités turques, comme les autorités jordaniennes et libanaises nous rendent un service considérable, et négocient, en retour, en fonction de leurs intérêts. J'aimerais savoir comment se répartissent les positions des États membres sur ce dialogue avec la Turquie et les demandes de M. Erdogan.

M. Michel Billout [Groupe CRC] La Turquie est un grand pays aux frontières de l'Europe, avec lequel il est nécessaire de dialoguer. Cependant, je m'interroge. Non que je voie dans ce dialogue le signe d'une relance du processus d'adhésion, qui remonte à loin et a connu une étape importante en 2013, mais je suis choqué de constater qu'il n'aborde pas certaines questions cruciales, ce qui donne un peu le sentiment que l'on s'assoit sur des valeurs centrales de l'Union. On sait ce qu'il en est de la situation intérieure en Turquie, avec la relance du conflit turco-kurde. Ce dernier mot a pourtant totalement disparu du paysage, alors qu'il n'y a pas si longtemps, on ne manquait pas de créditer les kurdes de leur action, sur le terrain, contre Daech. Il n'est plus question, aujourd'hui, lorsque l'on parle de la Turquie, que de politique migratoire. Certes, deux millions de réfugiés, ce n'est pas rien, mais n'oublions pas pour autant qu'une part des migrations est imputable à des questions de politique intérieure et à la répression de l'État turc en Anatolie du sud-est, que d'autres appellent le Kurdistan turc, où sont concentrés une part importante de ces réfugiés.

J'estime que cette façon de faire du Conseil européen, à quinze jours d'une élection anticipée qui représente une échéance importante, revient à accorder un blanc-seing à M. Erdogan. Et cela me gêne.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes. (...) Alain Richard s'est inquiété de voir injecter ces crises dans notre politique intérieure. C'est une facilité dont nous devons, en effet, nous garder. La position des États membres sur le dialogue avec la Turquie ? Ceux qui ont été de tous temps

favorables à l'élargissement de l'Union européenne à la Turquie peuvent y voir l'opportunité de plaider cette cause, mais au vrai, c'est le souci de faire en sorte que le partenariat avec ce pays soit efficace dans le traitement de la crise des réfugiés qui prédomine. Nous voulons éviter, dans ce débat, les embardées. Il faut que le dialogue ait lieu avec la Turquie, mais comme l'a dit Michel Billout, il faut aussi tenir compte de sa situation politique intérieure. Cela étant, on ne peut pas remettre à plus tard la négociation d'un plan d'action sur un sujet d'une telle ampleur en raison des élections en Turquie. Ce qui n'interdit pas de mettre en avant nos valeurs. S'agissant de l'inscription sur la liste des pays sûrs, il faut garder la question des kurdes présente à l'esprit, et ne pas oublier qu'il y a aussi des ressortissants de ce pays qui peuvent être amenés à demander une protection en Europe. Reste que la Turquie est un partenaire stratégique indispensable dans le règlement des crises de la région et la lutte conjointe contre les filières d'immigration clandestine. Il ne s'agit pas de donner un blanc-seing à M. Erdogan, mais de travailler avec la Turquie sur les conditions dans lesquelles elle accueille les réfugiés et lutte contre l'immigration illégale, sans perdre de vue l'exigence d'un progrès en matière d'État de droit et de démocratie. (...)

M. Michel Delebarre [Groupe socialiste]. (...) La Turquie ? Je n'arrive pas à lui en vouloir. Le processus d'adhésion remonte à si loin qu'elle peut être tentée, alors qu'elle se trouve en position centrale, d'essayer de faire avancer ses pions. Je vois bien le kriegspiel qui nous a été exposé et les moyens que cela suppose, mais je garde un doute. Il ne s'agit pas de renoncer à agir, mais il faudra trouver des vecteurs solides pour le faire.

M. Jean Bizet [les Républicains], président. Nous avons tous plus ou moins des doutes. Je reviens sur la Turquie. L'ouverture de nouveaux chapitres de négociation suppose, si je ne m'abuse, un vote des vingt-huit États membres. Or, pour les chapitres 23 et 24, j'imagine mal que Chypre donne son aval. Les discussions risquent d'être ralenties. (...)

M. Alain Richard [Groupe socialiste]. Il faut relativiser. Nous sommes en train de négocier de façon ouverte et collective avec la Turquie pour nous aider à freiner un mouvement migratoire. Je rappelle qu'il y a quelques années, nous avons, dans le même objectif, négocié et conclu des accords, de façon moins transparente et moins collective, avec M. Kadhafi. (...)

M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes. L'ouverture de nouveaux chapitres de négociation exige en effet, monsieur le président Bizet, l'unanimité. C'est une décision qui ne relève pas de la Commission, qui n'a fait que transmettre aux États membres cette demande de la Turquie. Le président de la Grèce, qui représentait Chypre au dernier Conseil européen, a dit, au nom de l'un et l'autre pays, ses réticences à l'ouverture de nouveaux chapitres. Il est donc clair qu'il y aura débat - mais cela a été le cas à chaque ouverture d'un nouveau chapitre - et que certains États membres demanderont que la Turquie se montre plus coopérative sur d'autres dossiers.

S'agissant des chapitres 23 et 24, qui concernent la coopération judiciaire, la sécurité, les droits de l'Homme, certains plaident contre l'ouverture, au motif que la situation est délicate en Turquie. Mais on peut aussi raisonner à l'inverse, et juger qu'ouvrir ces chapitres, c'est pousser à des progrès. »

Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)

Extraits du débat préalable à la réunion du Conseil européen des 15 et 16 octobre 2015 - 13 octobre

« **M. Harlem Désir, secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes.** (...) Il s'agira tout d'abord de la coopération avec les pays tiers d'origine et de transit. Premièrement, l'objectif visé par l'Union européenne est maintenant l'adoption rapide d'un plan conjoint d'action avec la Turquie. Celui-ci portera, d'une part, sur l'assistance aux réfugiés et aux communautés d'accueil en Turquie, pour permettre leur stabilisation et leur intégration sur place, et, d'autre part, sur la lutte contre les trafics et l'immigration irrégulière au départ de ce pays. Ce plan, discuté avec le président turc Erdogan lors de sa visite à Bruxelles le 5 octobre, est en cours de négociation avec les autorités turques, qui présentent de leur côté des revendications spécifiques dans le cadre de leurs relations au sens large avec l'Union européenne. Cette négociation est difficile, mais elle doit aboutir rapidement, en respectant le cadre existant concernant ces relations. (...)

Jean Yves Leconte [groupe socialiste]. (...) Par ailleurs, je voudrais faire deux remarques en matière de politique de voisinage. La première concerne la Turquie : nous payons somme toute aujourd'hui – et nous n'avons pas fini – le prix de la fermeture de la porte au nez de la Turquie voilà quelques années par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel. Il est pourtant absolument indispensable de restaurer une politique cohérente avec la Turquie. Je veux à ce propos saluer les démarches de ces dernières semaines. Nous devons également espérer que les élections se passeront bien, de manière à pouvoir continuer sur cette voie. »

Le compte rendu intégral : [Cliquer ici](#)

Extraits de l'audition de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur la Conférence internationale de Paris du 8 septembre 2015 sur les minorités persécutées au Moyen-Orient, devant la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces Armées

« En Turquie, les chrétiens représentaient 20 % de la population en 1900 ; aujourd'hui, ils ne sont plus que 100 000 sur un total de plus de 75 millions d'habitants. À Jérusalem, les chrétiens comptaient pour 20 % des habitants en 1948 ; aujourd'hui, ils ne représentent plus que 1 % à 2 % de la population. En Irak, on estime que les deux tiers des quelque 1,2 million de chrétiens ont émigré à la suite de l'intervention américaine de 2003. En Syrie, les chrétiens sont pris dans la tourmente de la guerre civile. Je pourrais citer encore de nombreux autres exemples. (...)

Le ministre des affaires étrangères turc était présent hier à la conférence internationale et j'ai pu, à cette occasion, m'entretenir assez longuement avec lui. Nos relations avec la Turquie sont bonnes, plus aisées qu'à d'autres périodes.

Comme vous le savez, la Turquie est aussi engagée actuellement dans un processus électoral. Mon homologue m'a expliqué que son pays accueillait désormais 1,8 million de réfugiés syriens sur son territoire. Je lui ai rappelé que l'actuel Premier ministre, M. Davutoğlu, qui était auparavant ministre des affaires étrangères, m'avait un jour confié qu'il était impossible pour son pays d'accueillir plus de 100 000 réfugiés. C'est donc un problème considérable pour la Turquie, qui cherche à éviter que le nombre de réfugiés n'augmente à chaque nouvelle difficulté en Syrie. Leur idée, en liaison avec les Américains, est d'essayer de créer ce que l'on appelait auparavant une No Fly Zone, une Safety Zone ou une Safe Zone, c'est-à-dire une zone qui permette de stabiliser les populations sans que celles-ci aient besoin de venir jusqu'en Turquie.

Mais c'est plus facile à dire qu'à faire ! Juridiquement, cette zone serait constituée sur le territoire de la Syrie, et elle devrait de surcroît être protégée d'interventions aériennes éventuelles.»

Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)

Question de M. Bruno Retailleau (Les Républicains) & Réponse du Premier Ministre Manuel Valls sur l'adhésion de la Turquie à l'UE – 21 octobre

Bruno Retailleau: « Le 18 octobre dernier, la chancelière allemande a rencontré à Istanbul le président Erdogan, qui a fait monter les enchères en exigeant une accélération du processus de négociation en vue de l'adhésion de son pays à l'Union européenne, en contrepartie de la coopération de la Turquie sur la question des réfugiés.

Mme Angela Merkel a répondu qu'elle accepterait de plaider en faveur de la relance des discussions sur le chapitre relatif à la politique économique et monétaire et de l'ouverture d'un nouveau chapitre relatif à la sécurité et à la liberté, comme si aucune question ne se posait sur ces sujets.

Surtout, on trouve, parmi les conclusions de la réunion du Conseil européen du 15 octobre dernier, la phrase suivante, qui a donc été approuvée et votée par les représentants de la France : "Le processus d'adhésion de la Turquie doit être relancé."

Monsieur le Premier ministre, le marchandage de M. Erdogan est inadmissible. Il l'est d'autant plus au regard de la terrible ambiguïté d'Ankara s'agissant du combat contre l'islamisme radical. M. Erdogan est davantage préoccupé par la question kurde que par la lutte contre Daech.

Ma question est simple, et j'espère que votre réponse sera très claire : la France acceptera-t-elle ou non de faire droit à ces nouvelles exigences concernant le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ? »

M. Manuel Valls, premier ministre: (...) La Turquie est un partenaire stratégique de longue date de la France et de l'Union européenne : membre de l'OTAN depuis 1952, elle est engagée dans un processus de rapprochement avec l'Union européenne et se trouve, aujourd'hui plus que jamais, au carrefour d'enjeux stratégiques majeurs.

Même si elle doit clarifier certains de ses objectifs, comme vous venez de le souligner, la Turquie est un allié en vue de parvenir à une solution politique en Syrie. Elle ne peut qu'être partie prenante à cette démarche, à l'instar d'autres États de la région, tels que l'Iran ou les pays du Golfe.

La Turquie est soumise à d'importantes pressions, liées notamment à la présence sur son sol de plus de 2 millions de réfugiés syriens. Le défi que représente l'afflux de ces réfugiés en Europe sera encore plus difficile à relever si nous ne l'aidons pas à bâtir des solutions, de même d'ailleurs que le Liban ou la Jordanie. C'est l'intérêt de la France et de l'Union européenne.

La Turquie est en outre la cible d'attentats ; celui d'Ankara en a donné malheureusement une terrible démonstration. À l'approche des élections législatives, qui auront lieu le 1er novembre, le contexte politique est très sensible.

Notre intérêt est de poursuivre le dialogue engagé depuis plusieurs années maintenant et de soutenir l'effort incontestable fourni par la Turquie pour l'accueil des réfugiés syriens.

C'est pourquoi le Conseil européen du 15 octobre a décidé la mise en place d'un plan d'action commun entre l'Union européenne et la Turquie, afin de renforcer la coopération en vue de garantir des conditions de vie dignes aux réfugiés présents sur le sol turc, de lutter contre les réseaux de passeurs qui les acheminent vers l'Europe et de renforcer le contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne.

L'Union européenne a pris, parallèlement, la décision d'apporter un soutien financier accru à la Turquie, l'aide humanitaire étant complétée par des fonds qui doivent permettre de financer l'hébergement, l'insertion et la formation des réfugiés.

Cet engagement de l'Europe est indispensable et n'affecte en rien notre position à l'égard de la Turquie, qu'il s'agisse de la libéralisation des visas ou du processus d'adhésion à l'Union. En tant que pays candidat, la Turquie est engagée dans une négociation qui se poursuit selon des règles qu'elle a elle-même acceptées et qui ne peuvent pas être modifiées.

La France souhaite que ces négociations avancent dans les domaines dans lesquels la Turquie est prête. Je rappelle que quatorze chapitres sur trente-cinq ont été ouverts, dont onze pendant la présidence de Nicolas Sarkozy, et un a été clos ; un seul chapitre a été ouvert depuis 2013.

La question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, qui reste une perspective de très long terme, sera tranchée, le moment venu, par le peuple français.

En conclusion, il convient, monsieur Retailleau, de faire attention à deux choses.

Premièrement, nous devons respecter ce grand pays qu'est la Turquie. Cela ne nous interdit pas de faire preuve de lucidité, mais soyons attentifs à ce qui se passe dans cette région du monde.

L'une des forces de la France est de pouvoir parler avec tous. Je me trouvais voilà quelques jours en Jordanie, pays qui a bien besoin de notre soutien. Nous accueillerons le président iranien au mois de novembre. Le Président de la République a évoqué la situation au Moyen-Orient avec Vladimir Poutine et nous discutons bien sûr avec la Turquie. C'est la force de la France de n'être alignée sur personne et de tenir le même langage à chacun de ses interlocuteurs !

Deuxièmement, veillons - en l'occurrence, je fais moins référence à votre question qu'à celle qui m'a été posée aujourd'hui à l'Assemblée nationale, monsieur le sénateur - à préserver notre relation de solidarité avec l'Allemagne, qui fait face, en matière d'accueil des réfugiés, à un défi considérable. Le Gouvernement considère que la solidarité entre nos deux pays doit jouer à plein pour le relever. (...)

M. Bruno Retailleau. Monsieur le Premier ministre, solidarité ne signifie pas aveuglement, y compris à l'égard de notre principal partenaire. Respecter ce grand pays qu'est la Turquie, c'est aussi lui tenir un langage de vérité ! Nous commettons une faute à l'égard tant de nos partenaires turcs, en leur faisant miroiter la perspective d'une adhésion à l'Union européenne (...) que du projet européen, la Turquie n'étant européenne ni par sa géographie, ni par son histoire, ni par sa civilisation ! Oui à une coopération renforcée, non à une adhésion future ! (...)

M. Manuel Valls, Premier ministre. (...) Oui, il faut faire preuve de la plus grande lucidité, mais attention aux mots que nous prononçons, qu'il s'agisse de la Turquie ou des autres pays de la région ! (...) Il ne s'agit pas d'un choc de civilisations : il y a un combat des civilisations contre le terrorisme et la barbarie. Avec la Turquie et les autres pays, nous devons être capables de bâtir des partenariats sur la base de valeurs qui sont universelles ! (...) M. Manuel Valls, Premier ministre. Il ne s'agit pas d'engager une confrontation ! »

Le compte rendu intégral: [cliquer ici](#)

DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES FRANÇAISES

Extraits de l'entretien de M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes, avec «LCP- Assemblée nationale» (négociations pour l'adhésion de la Turquie à l'UE) – 26 octobre

« Q - Angela Merkel s'est entretenue avec Erdogan il n'y a pas si longtemps. Est-ce que l'entrée de la Turquie est en toile de fond de ces discussions pour l'accueil des réfugiés ? On a vu qu'Angela Merkel voulait dynamiser les négociations pour l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. »

R - Non, je crois qu'il ne faut pas mélanger les deux choses. Dans le cadre de la discussion d'un plan d'action conjoint avec la Turquie pour à la fois aider la Turquie à mieux accueillir les réfugiés fuyant le conflit syrien et sont sur son sol ainsi que pour l'aider à mieux lutter contre les filières de l'immigration clandestine, celles qui amènent les migrants à traverser la mer pour aller ensuite sur les îles grecques, il y a d'abord des aides et il va y avoir des aides financières très importantes qui vont être apportées à la Turquie parce que c'est vrai qu'elle assume ce coût...

Q - Et la Turquie ne fait pas pression, elle, pour relancer le système d'adhésion à l'Union ?

R - Vous avez raison, la Turquie, de son côté, présente un certain nombre de demandes. Je crois que si on regarde le fond et la signification de ces demandes, c'est qu'elle veut être considérée comme un partenaire de l'Union européenne et comme un acteur international...

Q - Parce que la Turquie évolue et change depuis de nombreuses années... est-ce qu'elle a aujourd'hui sa place dans l'Union ? On sait que le processus a commencé en 2005... La situation est un peu différente depuis dix ans...

R - La Turquie, depuis 2005, négocie sur des chapitres en vue d'une adhésion à l'Union européenne. Depuis 1999 très précisément, elle a le statut officiel de candidat. Mais chacun sait qu'il n'y a pas de perspective aujourd'hui et personne ne sait ce que sera l'aboutissement de ce processus. Qu'est-ce qui est important pour la Turquie comme pour l'Union européenne ? C'est que ce processus permette de rapprocher la législation de la Turquie de celle de l'Union européenne dans des domaines très différents. Il s'agit à la fois les domaines économiques - cela favorise les échanges, il y a déjà un accord d'union douanière avec la Turquie, c'est favorable à son développement économique, donc ça c'est bien pour l'Europe aussi - mais aussi des domaines comme l'administration, la lutte contre la corruption, les droits de l'Homme, le système judiciaire. Ce sont aussi des domaines où des progrès sont nécessaires. Donc ouvrir des chapitres de négociations qui permettent de rapprocher les législations de la Turquie de l'Union européenne dans ces domaines, oui, cela fait partie de la discussion, mais cela ne préjuge pas de l'adhésion qui n'est pas une perspective aujourd'hui. »

Article intitulé « Quand Erdogan humilie la France et ses valeurs: elle lui offre une tribune... » par Céline Pina, Conseillère régionale (PS) d'Ile-de-France, Membre suppléante du Conseil national, Suppléante du député du Val d'Oise, Huffington Post – 5 octobre

« C'est l'histoire d'un dirigeant de pays étranger, venu sur le sol français pour un rassemblement consacré soi-disant à la lutte contre le terrorisme, qui se transforme en gigantesque meeting politique... Un meeting où la folie meurtrière de l'Etat Islamique est occultée et où les Kurdes (qui ont payé le prix du sang face à l'EI) sont désignés à la vindicte populaire. Un meeting qui promeut un nationalisme turc expansif, appuyé sur l'exaltation des références religieuses et des symboles islamiques. Un meeting où la ségrégation entre hommes et femmes dans la salle ne souffre aucune contestation. Un meeting qui crie sa détestation d'une Europe, présentée comme rongée par la xénophobie, l'islamophobie et le racisme. Le tout pour finir sur un slogan ravageur : « un seul pays, un seul drapeau, une seule religion »: un impératif incompatible avec le fait de vivre dans une République laïque et sociale pour les ressortissants auxquels il s'adresse et qu'il place clairement en conflit de loyauté avec le pays dans lequel ils vivent...(...)»

Lire l'article intégral : [Cliquer ici](#)

AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE

Ambassadeur désigné de France en Turquie, M. Charles FRIES

Décret du 29 juillet 2015 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République de Turquie - M. FRIES (Charles)

« M. Charles Fries, ministre plénipotentiaire de 2e classe, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Royaume du Maroc, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République de Turquie, en remplacement de M. Laurent Bili, appelé à d'autres fonctions. »

AMBASSADE DE TURQUIE EN FRANCE

Entretiens de SEM Hakkı Akil, Ambassadeur de Turquie en France

« Attentat à Ankara: une manœuvre politique ? », BFM – 10 octobre

Hakkı Akil, ambassadeur de Turquie en France, est revenu sur l'attentat survenu à Ankara. D'après lui, il est préférable d'attendre le résultat des enquêtes policières avant de prendre des décisions et de déterminer les coupables. - Week-end Direct, du samedi 10 octobre 2015, présenté par François Gapihan, sur BFMTV.»

Regarder l'émission : [cliquer ici](#)

Rencontre avec S.E. Hakkı Akil, ambassadeur de Turquie en France, par Aujourd'hui la Turquie - 6 octobre

Riche de trente-six années passées au Ministère des Affaires étrangères, Hakkı Akil a pris ses fonctions d'ambassadeur de Turquie en France en avril 2014. Nous l'avons rencontré le 9 septembre à Paris, pour revenir avec lui sur l'évolution des relations de la Turquie avec l'Europe, la France, Chypre et Israël, mais aussi sur le contexte régional troublé entre autres par la lutte contre le terrorisme, la guerre en Syrie et en Irak, et la question des réfugiés.

Que pouvez-vous nous dire sur l'évolution des relations franco-turques ?

Les relations franco-turques ont connu des hauts et des bas, et l'image de la Turquie en France s'est malheureusement dégradée depuis les années 1970. Cela a commencé avec le film *Midnight Express* (sorti en 1978, ndlr), et s'est poursuivi notamment avec le terrorisme arménien, qui a suscité en France une politique de propagande anti-turque. Puis le coup d'Etat de 1980, portant les militaires à la tête de l'Etat turc et l'arrivée au pouvoir en France du Parti socialiste. Ajoutons à cela les militants turcs d'extrême-gauche et d'extrême-droite qui ont alors trouvé refuge en Europe... A partir de 1984, le PKK s'est par ailleurs implanté à Paris et a développé un important lobby dans les années 1980 et 1990, porté entre autres par le réseau « France libertés » (créée par Danielle Mitterrand en 1986, cette fondation milite pour les droits de l'Homme et la défense des droits des minorités, dont les Kurdes, contribuant au climat délétère des relations franco-turques, ndlr).

La visite du président Mitterrand au début des années 1990 [1] a constitué un tournant, redonnant un élan positif aux relations bilatérales. Elan poursuivi sous la présidence de Jacques Chirac, la France soutenant l'adhésion de la Turquie à l'UE. L'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy en 2007 a de nouveau dégradé les relations, faisant de la Turquie un enjeu de politique intérieure en France.

Par ailleurs, les divergences entre les deux pays s'étoffent encore à l'occasion de l'adoption par le Parlement français en 2001 de la loi sur la reconnaissance des événements de 1915 comme génocide. Il en va de même lors du projet de loi visant à punir le négationnisme des génocides reconnus par la loi, censuré par le Conseil Constitutionnel en 2012.

A présent, les relations franco-turques sont sur une nouvelle pente ascendante. En témoigne la visite du président Hollande à Ankara en janvier 2014 (d'autant plus symbolique qu'elle est la première visite d'Etat d'un dirigeant d'un « grand pays » depuis les événements de Gezi en avril 2013, et la première visite d'un chef d'Etat français en 22 ans ! ndlr).

Nous espérons que le bon climat actuel des relations perdurera pour de bon, au bénéfice des deux parties.

Qu'en est-il des relations entre la Turquie et l'Union européenne ?

L'adhésion à l'UE est pour la Turquie un choix stratégique. Si l'UE est une institution politique, l'Europe est également notre maison. On ne peut écrire l'histoire de la Turquie sans l'Europe, ni celle de l'Europe sans la Turquie. Notre priorité à l'heure actuelle est d'ouvrir de nouveaux chapitres et d'harmoniser la législation turque avec l'acquis communautaire. Après cela, il reviendra au peuple turc et aux pays membres de l'UE de voir s'ils veulent que la Turquie soit membre de l'UE ou s'ils préfèrent une « relation spéciale », comme l'ont fait la Norvège ou la Suisse.

Dans le même sens, la question de l'adhésion de la Turquie à l'UE a montré que l'opinion publique européenne ne connaissait pas bien la Turquie. A votre avis, la Turquie doit-elle mieux se faire connaître en Europe et quelles sont les actions menées dans cet objectif ?

Avec la globalisation, les nouvelles technologies, la Turquie en tant que sixième destination mondiale du tourisme... On ne peut pas dire que les peuples européens ne connaissent pas bien la Turquie. Les problèmes que nous rencontrons viennent plutôt du fait qu'après la chute de l'URSS, la religion est redevenue une valeur politique. Dans les années 1960-1970, personne ne questionnait l'appartenance de la Turquie aux institutions européennes sous prétexte que la majorité des Turcs étaient musulmans. Par exemple, quand les Communautés européennes ont été fondées, la Grèce et la Turquie ont signé des accords d'association dès 1963.

Or, après la chute de l'URSS, la religion a rempli le vacuum idéologique au niveau global et les gens ont commencé à raisonner en fonction de l'appartenance religieuse. Les effets s'en sont ressentis au sein de l'UE, posant des problèmes tels que l'islamophobie, le racisme ou la montée des partis d'extrême droite... Ce n'est donc pas dans une méconnaissance de la Turquie mais dans ces changements idéologiques au niveau mondial qu'il faut chercher les causes.

Mercredi 9 septembre, M. Akil nous recevait chaleureusement dans ses bureaux à Paris pour répondre à nos questions. (...) »

Le texte intégral : [Cliquer ici](#)

Entretien de M. Ali Onaner, Ministre-Conseiller sur France 24 – 9 octobre

« Les bombardements russes sur le territoire syrien entrent dans leur huitième jour à Hama mais également Sahl Al Ghab. Ces frappes, coordonnées avec l'armée syrienne, suscitent toujours la polémique du côté de la coalition qui lutte contre l'organisation de l'État islamique. L'espace aérien turc a été violé à deux reprises. L'Otan s'est réunie à Bruxelles pour examiner les implications pour la sécurité de la Turquie. L'amitié entre Moscou et Ankara risque-t-elle de s'effriter ? »

Regarder l'émission : [cliquer ici](#)

Mécène Principal *Main Supporter*



redefining / standards

Mécènes Institutionnels *Institutional Supporters*



L'ORÉAL



Institut
du Bosphore

33 rue Galilée
75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54
Fax: +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org